

COMMISSION NATIONALE RUNNING

PROCES-VERBAL N°5 DU 5 OCTOBRE 2023
EN VISIO-CONFERENCE

Présidence Philippe Pellois

Présents membres permanents

Philippe Bellessort, Bruno Daunois, Christophe Desnoes, Jean François Delasalle, Fabrice Dubuisson, Olivier Gaillard, Didier Lucas, Christine Mannevy, Dominique Gilles-Marradi, Nicolas Pin,

Invités permanents

Michel Huertas (Vice-président délégué FFA Running), Jean-Jacques Godard (Trésorier général adjoint FFA)

Membres associés

Patrice BINELLI, Olivier GUI (DTN), Adrien Tarenne (DG)

Invités

Excusés

Jean-Jacques Cachou, Jean-Louis Prianon, Jean-Yves Quemener, Jean-Pierre Wattle (membres permanents).

1. MOT DE BIENVENUE

Philippe PELLOIS remercie les participants de leur présence et excuse l'absence de Jean-Yves QUEMENER, Jean-Jacques CACHOU, Jean-Louis PRIANON et Jean-Pierre WATELLE.

Il indique qu'il a été sollicité pour travailler sur Paris 2024, fonction qu'il a acceptée. C'est un travail important à temps complet qui nécessite la mise en place d'une organisation temporaire de la C.N.R. Un groupe a par conséquent été constitué pour l'épauler. Il est composé de Bruno DAUNOIS chargé de le représenter, Philippe BELLESORT qui prendra en charge les Championnats de France de Cross, et de Dominique MARRADI qui assurera la réponse aux mails et prendra en charge les demandes de qualification exceptionnelle aux Championnats de France de Cross, le tout avec l'aide de Michel HUERTAS qui supervisera les différents dossiers. Philippe PELLOIS se déclare satisfait de voir que cette organisation mise en place depuis quelques semaines fonctionne parfaitement et que le travail est assuré.

Philippe PELLOIS a également chargé Didier LUCAS de prendre en charge le dossier du Mile sur route (attribution des points clubs, procédure d'homologation des records) Les travaux sont en cours en collaboration avec Daniel ARCUSET et la DTN. Didier LUCAS viendra également renforcer les délégués techniques des courses en milieu naturel (montagne, trail, CV)

2. APPROBATION DU PV DE LA REUNION N°2 DU 3 JUILLET 2023

Le PV de la réunion du 3 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

3. CHAMPIONNATS DE FRANCE

Championnats de France 2022-23 et 2023-24 passés

- **Championnats de France de Course verticale – Orcières-Merlette – 5 août 2023**

Une belle épreuve avec une excellente visibilité pour les spectateurs

- **Championnats de France de semi-marathon – Montbéliard-Belfort – 24 septembre 2023**

Présence sur place de Jean-Marie BELLICINI représentant André GIRAUD, Michel HUERTAS Vice-Président de la FFA en charge du Running, Bruno DAUNOIS et Christophe DESNOES délégués techniques, Nicolas PIN Officiel LOGICA Jean-Jacques GODARD speaker et Christine MANNEVY, juge-arbitre sur l'épreuve open. Une édition qui s'est bien déroulée avec une bonne participation (835 arrivants, 365 féminines et 470 masculins). Le vainqueur de l'épreuve, n'ayant participé à aucun semi-marathon qualificatif et n'ayant pas sollicité dans les délais requis une qualification exceptionnelle s'appuyant sur son niveau de performances sur d'autres épreuves, a été qualifié à la demande de la D.T.N. selon les règles prévues. La possibilité de s'engager sur place moyennant une pénalité financière ramenée pour cette année à 50 € a été appréciée des athlètes l'ayant utilisée. Une bonne organisation avec pour la partie remise des dossards France une aide appréciée de bénévoles efficaces et sympathiques. La remise des dossards s'arrêtait à 17 heures le samedi, ce qui était un peu trop tôt pour les athlètes venant de loin. Nicolas PIN suggère la création d'un « roll-up » qui pourrait être positionné près de la remise des dossards afin de permettre aux athlètes participant aux Championnats de France de réaliser des photos.

Championnats de France 2023-24 à venir

- **Match Inter-Ligues – Rennes – 8 octobre 2023**

Présence de Jean-Pierre WATELLE comme délégué et de Nicolas PIN, Officiel LOGICA. Philippe PELLOIS fait part de sa déception de n'avoir que 4 ligues participantes (Bretagne, Pays de Loire, Normandie et Ile de France). A noter que le match interceltique se déroulera en même temps que cette épreuve.

- **Championnats de France de 5 kilomètres – Saint-Omer – 22 octobre 2023**

Un nouveau parcours qui devrait être très performant vient d'être mesuré par Jean-François DELASALLE. 7 courses sont au programme avec également une course open à la fin (gratuité des inscriptions). A ce jour, 1.300 athlètes sont engagés.

Jean-François DELASALLE fait également un point sur les demi-finales qui se sont déroulées dans toutes les ligues, avec des participations très inégales (de 35 à 441 arrivants). La C.N.R. constate également des pratiques tarifaires très différentes d'une ligue à l'autre, sans d'ailleurs de lien entre le tarif et le niveau de participation. Compte tenu également de la difficulté à trouver des organisations existantes pour accueillir ces demi-finales, il est donc décidé à l'unanimité de ne pas imposer la gratuité des inscriptions pour les licenciés F.F.A. mais de maintenir une différenciation tarifaire entre licenciés et non licenciés F.F.A. Les organisations n'ayant pas cette année respecté l'obligation de tarif différencié pourraient perdre leur label pour la saison prochaine. A noter également un gros problème de chronométrie sur la ligue d'Auvergne Rhône Alpes ou la société (non agréée) a été dans l'incapacité de sortir les classements.

- **Championnats de France d'Ekiden – Marseille – 19 novembre 2023**

Le dossier est suivi sur place par Jean-Jacques CACHOU. Difficultés de l'Organisation à maintenir les rendez-vous prévus. À suivre sur les prochaines semaines par les délégués techniques.

- **Championnats de France de marathon – Golfe de Saint-Tropez – 24 mars 2024**

Une première réunion préparatoire s'est tenue en visio-conférence le 4 octobre dernier. Les choses se présentent bien avec une forte implication de l'Organisation dont 8 personnes participaient à la réunion. Les rôles de chacun sont parfaitement définis et la préparation est sérieuse. Des demandes et suggestions ont été formulées par l'Organisateur :

- faire savoir aux participants aux Championnats de France qu'ils ont la possibilité de réserver, sur le site de l'organisateur, des navettes payantes ainsi que des t-shirts de l'évènement,
- il serait intéressant de personnaliser les arches F.F.A. du départ et de l'arrivée afin d'y faire paraître le type de Championnat de France concerné, le lieu et la date de l'évènement. Ce serait un plus pour les nombreuses photos qui sont prises à l'occasion des différents Championnats.

- **Championnats de France de Trail – Buis-les-Baronnies – date à confirmer**

Olivier GUI indique qu'il n'y a quasiment plus de courses qualificatives d'ici aux Championnats de France. Il souhaite que l'on fasse de la pédagogie autour du VK Trail qui n'est pas forcément compris par chacun, et que l'on mette en ligne une liste des athlètes d'ores et déjà qualifiés, ce qui limiterait le nombre d'interrogations des athlètes.

Par ailleurs, les Organisateurs sollicitent un changement de date pour des raisons de logistique d'hébergement. Compte tenu de candidatures possibles pour l'organisation des Championnats de France de 10 kilomètres et des Championnats de France de Course en Montagne dans la même période, la C.N.R. recherche des solutions pour harmoniser le calendrier et permettre la tenue de l'ensemble de ces championnats.

- **Autres championnats**

Pas de candidature à ce jour pour les Championnats de France 2023-24 de 100 kilomètres, de 24 heures et de Course Verticale.

Le souhait de regrouper au même endroit les Championnats de France (5 kilomètres et semi-marathon à l'automne, 10 kilomètres et marathon au printemps) pour limiter les déplacements des clubs rend plus difficile la recherche de candidatures.

4. PREPARATION DES ASSISES DU RUNNING

Les Assises du Running se tiendront le vendredi 17 novembre 2024 (après-midi) et le samedi 18 novembre 2024 (matin) à Valence (Drôme), en présence du Président André GIRAUD et de Jean GRACIA, Vice-Président.

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- Vendredi après-midi
 - Accueil et introduction (Michel HUERTAS et Philippe PELLOIS)
 - Intervention André GIRAUD et Jean GRACIA sur des sujets d'actualité
 - Règlementation Running (Jean-Jacques CACHOU)
 - Challenges, Règlement des Labels et Ranking (Didier Lucas – Bruno DAUNOIS)
 - Bilan Formation Officiel Running 2022-23 (Didier Lucas)
- Samedi matin
 - Echanges et réponses aux questions des participants
 - Informatique (Jean-Marc GARCIA)
 - Résultats des Equipes de France (Olivier GUI et Patrice BINELLI)
 - Evolutions réglementaires et outil « Parcours Prévention Santé » pour les non-licenciés (Adrien TARENNE)
 - Chiffres de la saison précédente et Informations sur saison 2024-25 (Adrien TARENNE et Valentin GEORGES).

5. QUESTIONS DIVERSES

Règlementation Running 2023-24 : afin de ne pas pénaliser les athlètes et les organisateurs de courses à label, il est décidé de reporter à la saison 2024-25 l'application de la nouvelle règle relative aux courses ayant un certificat d'enregistrement en « C » (dénivelé négatif de plus d'un mètre par kilomètre), lesquelles ne seront plus qualificatives pour les Championnats de France.

Guide des Labels 2023-24 : pour favoriser le développement des épreuves de Mile sur route, la C.N.R. valide l'absence de droits à label lorsque cette épreuve est organisée en mêmes temps que d'autres épreuves labellisées.

Différenciation tarifaire : les courses à labels qui s'étaient engagées à partir du 1^{er} septembre 2023 à pratiquer une différenciation tarifaire entre licenciés F.F.A. et non licenciés F.F.A. et qui ne respectent pas leur engagement ne pourront prétendre au renouvellement de leur label pour la saison 2024-25. Par ailleurs, la mythique épreuve des 100 kilomètres de MILLAU qui n'avait pas de label pour sa dernière édition ne peut donc permettre aux athlètes ayant réalisé de belles performances de marquer des points pour leur club ni d'enregistrer des records personnels.

Questions relatives aux licences : à la suite de questions posées par Jean-Jacques CACHOU, il est précisé :

- licences « Encadrement » : les demandeurs d'une telle licence n'ont pas l'obligation de renseigner en ligne le « Parcours Prévention Santé ». Ils ne peuvent donc pas participer à une compétition,
- nouveau licencié : une fiche d'inscription est fournie par le nouvel adhérent à son club, lequel l'enregistre sur le SI-FFA lui permettant ainsi d'avoir accès à son espace licencié et d'effectuer les démarches,
- fédérations agréées : la réglementation n'ayant pas évolué sur ce point, les anciennes procédures s'appliquent

Références réglementaires Running pour la saison 2023-24 : Tous les documents dont la C.N.R. a la charge (Règlementation Running, Règlement des Labels, Livret des Règlements des Championnats de France Running) devront être finalisés début décembre afin qu'ils soient présentés au Bureau Fédéral de décembre 2024 et au Comité Directeur de janvier 2025. Le Guide de l'Organisateur n'étant pas de la responsabilité de la C.N.R. qui ne fait qu'y contribuer, nous ignorons à ce jour si sa mise à jour est prévue. La version papier de la Règlementation Running 2023-24 n'ayant pas à ce jour été publiée, cela pose la question de la mise à jour des Officiels Running.

Homologation des records de France Mile sur Route : la procédure d'homologation des records du Mile sur Route, proposée par Christophe DESNOES et Jean-Marie GRALL devrait être mise en ligne prochainement.

Formation de Mesureurs agréés World Athletics : une formation de mesureurs grade A et grade B sera organisée par Jean-François DELASALLE à ANGERS les 20 et 21 avril 2024.

Classement T.T.N. et Coupe de France de Montagne : lors de la saison 2022-23, 2 Championnats du Monde de Trail et de Course en Montagne ont eu lieu ; ce cas n'étant pas prévu au règlement, il est proposé, pour les athlètes ayant participé aux 2 championnats d'une même épreuve de ne retenir que le meilleur résultat. Proposition adoptée à l'unanimité.

Arbitrage des épreuves à label : une ligue ayant nommé un juge-arbitre non titulaire des diplômes requis pour arbitrer des épreuves à label, la C.N.R. rappelle que cette situation expose l'organisateur au refus de valider les performances et peut compromettre le renouvellement des labels.

Le président de la CNR

Philippe Pellois